

Facile A Lire et A Comprendre : règles européennes pour une information accessible en FALC



CONTEXTE

La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées de l'ONU (CDPH) et la loi de février 2005 expliquent les droits des personnes handicapées :

- Je peux décider pour ma vie
- Je peux participer comme tout le monde à la société.

Pour décider et participer, il faut avoir des informations.

Il faut pouvoir comprendre ces informations.

Depuis 2009, il existe des règles pour créer des documents Facile à Lire et A Comprendre. Cela s'appelle le FALC.

Pour réaliser de l'information en FALC, les professionnels ou les aidants et les personnes doivent être formés ensemble.



ÇA SERT A QUOI ?

Cette formation sert à apprendre à :

- Simplifier les explications
- Mieux comprendre ce qui est dit ou ce qui est écrit
- Choisir des images qui aident à comprendre
- Comprendre le rôle de chacun



ON VA PARLER DE QUOI ?

- On va parler de ce que dit la loi
- On va expliquer ce qu'est le FALC
- On va découvrir les règles du FALC
- On va s'entraîner à pratiquer le FALC



POUR QUI ?

- Des professionnels ou des aidants
- Des personnes qui ont du mal avec la lecture, l'écriture et à comprendre les informations.

Par exemple des personnes accompagnées par des IME, ESAT, Foyer de vie, FAM, SAMSAH, SAVS

Facile A Lire et A Comprendre : règles européennes pour une information accessible en FALC



PRE-REQUIS

- Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues dans la journée).
- Pouvoir donner son avis.

C'est conseillé de venir à deux :

- des professionnels ou des aidants ET
- des personnes accompagnées.

INFO

- Nombre de jours de formation : 2 jours / 14 heures
- Prix (Intra) : 1 300 euros par jour
- Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

CELA SE PASSE COMMENT ?

- On va jouer à trouver les règles
- On va trouver des solutions ensemble
- On va s'entraîner à écrire en FALC
- On va s'entraîner à parler en FALC
- On va s'entraîner à faire des vidéos en FALC

Un diplôme est donné :

« Je sais valider de l'information en FALC »



Déclaration d'activité n°93130003013

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Contact : CREA PACA et Corse - 04 96 10 06 60